



(Novembre 2021)

## Travaux « Plan Climat » économies d'énergie **LES ABUS de Paris Habitat !**

**Chers locataires,**

**Le but des travaux « Plan Climat » sur les immeubles**  
est de réduire la consommation d'énergie  
et donc  
**de réduire le coût du chauffage pour les locataires.**

**Concernant les économies réalisées après travaux,**  
**la loi prévoit qu'elles peuvent être partagées par moitié (50/50)**  
entre le bailleur et les locataires,  
la contribution financière des locataires apparaissant chaque mois  
sur leur quittance de loyer sous forme d'une ligne supplémentaire.

Depuis plus de 2 ans  
**le SLC-CSF demandait à Paris Habitat la communication**  
**du bilan énergétique des Plans Climat**  
afin de vérifier la réalité des économies  
réalisées au cours des 10 dernières années.

Celui-ci vient enfin de nous parvenir.

**Ce bilan montre**  
**que la contribution financière demandée aux locataires**  
la plupart du temps  
**est bien supérieure au partage 50/50**  
des économies d'énergie réellement réalisées  
et ce  
**en contradiction avec l'accord signé en 2012**  
par Paris Habitat avec les organisations de locataires.



Ainsi,  
depuis des années

**Paris Habitat fait payer aux locataires**  
ayant eu des travaux "Plan Climat" sur leurs immeubles  
**des sommes indues.**

**Ce n'est pas acceptable !**

**Le SLC-CSF**  
**a donc dénoncé ces abus**

auprès de

**Madame Anne Hidalgo, Maire de la ville de Paris**

et de

**Monsieur Eric Pliez, Président de Paris Habitat**

et

a adressé un courrier à

**Monsieur Stéphane Dauphin, Directeur général de Paris Habitat**

lui demandant

**d'appliquer strictement le partage 50/50**

aux économies d'énergie réellement réalisées

et

**de rembourser immédiatement aux locataires**  
**les sommes indûment payées depuis des années.**

#### **Accord TPS +**

Suite à des dysfonctionnements constatés cet été du Triple Play Social,  
le SLC-CSF a écrit au Directeur Général de Paris Habitat  
pour que les pénalités prévues au contrat soient appliquées à l'encontre de SFR.

En raison des défaillances répétées de ce service à Paris Habitat,  
le SLC-CSF s'interroge fortement sur la volonté de la Ville de Paris  
d'élargir ce service à l'ensemble des bailleurs parisiens.

**Locataires,**  
**Faites respecter vos droits**  
**Agissez avec le SLC-CSF et soutenez ses actions.**